RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

MAIRIE DE
MERNEL

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-213501752-20251223-082_2025-DE

Date de convocation 16/12/2025
Nombre de conseillers :
- En exercice : 14
- Présents : 11
- Votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Mernel, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la maison des associations, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves INIZAN, Maire de la commune.

Assistaient à la séance : : M INIZAN Jean-Yves, Mme RIGAUD Florence, M CORVOISIER Alain, Mme BRAUD Anne, M PIEL Pierrick, Mme GUILLOTEL Valérie, MM MAHAUD Didier, RIAUD Jean-Paul, M LUBOWIECKI Olivier, et ALLAIN Thomas et Mme GABILLARD Noëlla

Excusés : PAVOINE Jérôme et Mme LITWINSKI Maëlle.

Absente : BRIZOUX Jacqueline.

Secrétaire de Séance : Mme GUILLOTEL Valérie.

Délibération 2025/082

Objet – **RÉNOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'ÉTAT (DETR ET DSIL).**

Faisant suite à l'approbation de l'Avant-Projet Définitif de la rénovation complète de l'ensemble mairie – bibliothèque, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter des subventions auprès de l'État. Il précise que le projet, par de nombreux aspects notamment en termes d'accessibilité, de maintien et d'amélioration des services publics (Mairie, Médiathèque et École) mais aussi de rénovation thermique complète de l'ensemble mairie – médiathèque répond aux critères d'attribution des subventions de l'État : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.). Il propose donc au Conseil Municipal de solliciter auprès de l'État ces subventions afin d'aider la commune à financer ce projet dont le coût total s'élève au montant de 970 006 euros H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE, auprès de l'Etat, l'attribution des subventions de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) pour contribuer au financement de la rénovation et de la mise en accessibilité de l'ensemble mairie – bibliothèque dont le coût total s'élève au montant de 970 006 euros H.T.

DONNE à Monsieur le Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tous les documents s'y rapportant.

Copie certifiée conforme au
registre des délibérations,

Le Maire,
Jean-Yves INIZAN.